



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamoudzou, mardi 10 septembre 2019

«LES MATINALES D'INFORMATION» EN DROIT DU TRAVAIL

Dans le cadre de l'accompagnement, par l'État, des partenaires sociaux et des acteurs socio-économiques dans l'appropriation du code du travail, la Dicccte de Mayotte organise en partenariat avec la Chambre du Commerce et d'Industrie (CCI) des « matinales d'information en droit du travail ».

La matinale portant sur **la négociation collective en entreprise** sera organisée **le jeudi 12 septembre 2019 de 9 h à 12h00** à la **Chambre de Commerce et de l'Industrie de Mayotte** dans la **salle de réunion de l'hôtel inter consulaire**.

Cette matinale s'adresse à l'ensemble des acteurs du dialogue sociale en entreprise.

La prochaine « matinale en droit du travail », prévue en octobre, abordera la thématique du travail à temps partiel.